

## Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-REG-19 La voix des jeunes du Sahel - Dialogue entre jeunes et institutions au Sahel (phase II)
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Régional: Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad
Montants concernés	Coût total estimé: 5 700 000 EUR Fonds fiduciaire: 5 000 000 EUR Contribution DK <sup>1</sup> : 700 000 EUR
Modalités de mise en œuvre	Gestion directe – Octroi direct d'une subvention au Centre Henri Dunant pour le Dialogue Humanitaire (HD)
Code CAD	Code CAD 151
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	(1) Gouvernance et prévention des conflits
Objectif du Cadre opérationnel	3. Autres
Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Encourager l'intégration socio-économique et politique des jeunes dans la société
Durée de la mise en œuvre	24 mois
Bénéficiaires de l'action	<i>Bénéficiaires directs</i> : 1.250 jeunes du Sahel impliqués de manière directe, 50 jeunes de la diaspora, 50 représentants des ministères et autres institutions nationales, les conseils nationaux de la jeunesse, G5 Sahel, bailleurs internationaux et participants aux débats via la plateforme électronique.  <i>Bénéficiaires finaux</i> : (i) <u>La jeunesse de chacun des pays au sens large</u> , y compris les jeunes migrants provenant des pays voisins et militant dans des organisations de la société civile; (ii) <u>OSC associées</u> aux activités et celles qui pourront tirer profit du renforcement des mécanismes de dialogue pour faciliter leurs actions et faire remonter leurs préoccupations ; (iii) <u>Les organisations régionales</u> qui pourront tirer profit des résultats des dialogues nationaux pour enrichir leurs politiques.
Dérogations, accords préalables, exceptions autorisées et cas à signaler <sup>2</sup>	Cas à signaler : attribution directe d'une subvention (20.b) ; financement rétroactif (22.a)

<sup>1</sup> 5 millions DKK pour la période Septembre 2018 - Septembre 2019

<sup>2</sup> Annexe H2B/H2D du COMPANION

## **1. RÉSUMÉ DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS**

La problématique globale de développement humain durable des populations du G5 Sahel est adressée par le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) des états membres du G5 Sahel, qui prend en compte l'inclusion socio-économique des femmes, des filles et des jeunes à travers, parmi d'autres, la promotion de leur implication dans les processus de prise de décision les concernant. En fait, pour la première Phase 2019-2021 du PIP, on prévoit des projets que seront mis en œuvre par les Etats membres en coordination avec le Secrétariat Permanent du G5 Sahel, parmi lesquels, sous l'axe gouvernance se trouve la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel.

Ce projet s'aligne avec ladite stratégie du PIP, visant l'appui à l'intégration des organisations de jeunesse dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement en leur faveur ; cela inclue des activités de soutien au G5 Sahel dans la finalisation de sa Stratégie Intégrée de la Jeunesse et l'élaboration et suivi de son Plan d'action.

Le projet permettra de donner une voix politique forte à la jeunesse innovatrice et moderne en contribuant à la pérennisation d'espaces de dialogue locaux, nationaux et régional ouverts en 2017 à travers les pays du G5 Sahel, dans le cadre de la première phase du projet « La Voix des jeunes du Sahel ». Ces espaces de dialogue ont permis de mobiliser 1'250 représentants d'organisations de jeunesse pour les muer en force motrice de leur propre insertion.

Etant donné l'envergure régionale du projet et le temps nécessaire à la construction de la confiance, les mécanismes de dialogue national et local ne pouvaient pas être rendus autonomes au bout de 12 mois de mise en œuvre de la première phase. Ils doivent être appuyés au cours des deux prochaines années pour le devenir.

Pour parvenir à l'objectif global, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis :

- OS.1. renforcer la présence des organisations de jeunesse aux processus de dialogue et de prise de décision politiques et socio-économiques aux niveaux local et national et capitaliser de manière continue et participative sur l'action.
- OS.2. faciliter la continuité du dialogue entre les autorités nationales, les organisations de jeunesse, le G5 Sahel et l'Union européenne afin d'ajuster les politiques de coopération aux besoins exprimés par les organisations de jeunesse.

A chaque étape du projet, il s'agira d'amener organisations de jeunesse et autorités à identifier des solutions concrètes à mettre en œuvre afin de répondre aux problématiques de la jeunesse sahélienne identifiées lors de la première phase de l'action (avril 2017 à mars 2018). Les décisions et choix gouvernementaux seront donc inclusifs et les jeunes exerceront ainsi pleinement leur citoyenneté. La méthodologie d'intervention veillera à rendre pérenne les espaces de dialogue locaux, nationaux et régional pour qu'organisations de jeunesse et autorités poursuivent leur dialogue au retrait du projet.

## **2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE**

Les quelques 50 millions de jeunes de moins de 30 ans représentent aujourd'hui presque 65% de la population dans les pays du G5 Sahel. Or les perspectives d'avenir de cette jeunesse sont limitées: faible niveau d'éducation en raison d'un système scolaire engorgé par l'explosion démographique ; liberté de circulation entravée par l'insécurité ; marché

du travail atone et paupérisation rampante ; difficulté d'accès des femmes à l'éducation et au marché de l'emploi ; mariages précoces des jeunes femmes ayant des conséquences sur l'éducation. En outre, le fossé générationnel engendré par le contraste entre globalisation de la jeunesse et conservatisme des anciens, ajouté à un sentiment d'exclusion des processus décisionnels politiques, inhibent d'autant l'épanouissement de cette génération. Aussi les tentations de la violence, du crime organisé et de la migration sont fortes.

Reste l'action associative et politique, qui nécessite néanmoins que les organisations de jeunesse renforcent leurs capacités à formuler leurs griefs et exprimer leurs besoins de manière constructive et participative. Des mécanismes de dialogue structurés doivent ainsi être renforcés afin d'élaborer des politiques auxquelles les jeunes puissent s'identifier, s'associer à leur mise en œuvre et mesurer leur impact réel. À la veille d'un nouveau cycle d'élections dans les pays du G5 Sahel, la question de la jeunesse est un enjeu politique majeur.

C'est en réponse à ce fossé générationnel qui menace la cohésion sociale et politique au Sahel que le Centre pour le dialogue humanitaire, sur financement du ministère des affaires étrangères du royaume du Danemark et le fond fiduciaire de l'Union européenne, a structuré un dialogue entre des associations de jeunesse et les institutions étatiques dans les pays du G5 Sahel. L'objectif de ce dialogue était de favoriser l'implication de la jeunesse dans l'élaboration des politiques sociales et économiques aux niveaux local, national, régional et international.

A cette fin, un réseau de 1.250 représentants d'associations de jeunesse au Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et en Mauritanie a été constitué pendant la première phase du projet et représente plus de 1'000 organisations regroupant elles-mêmes des centaines de milliers de jeunes du Sahel. Un soin particulier a été apporté pour assurer une représentation équilibrée entre femmes et hommes, jeunesse rurale et urbaine, élites et communautés vulnérables, ethnies majoritaires et minoritaires.

Au sein de chacun des cinq pays d'intervention, sont gérés depuis mai 2017 des espaces de dialogue structurés autour des thèmes de la formation académique et professionnelle, de l'accès au marché du travail, de la participation citoyenne des jeunes, de la tentation de la migration et du phénomène de la radicalisation religieuse. Les débats se tiennent successivement à quatre niveaux :

- entre les associations de jeunesse au niveau local et national ;
- entre ces associations et leurs autorités locales traditionnelles, civiles et religieuses ;
- entre les ministères impliqués dans la gestion des politiques en faveur de la jeunesse;
- finalement, entre délégués des associations de jeunesse et leurs gouvernements.

Les 12 premiers mois du projet ont permis d'identifier les acteurs pertinents au sein des gouvernements et des organisations de jeunesse, d'établir une dynamique constructive de dialogue entre eux, de dresser un bilan consensuel des défis à relever sur les cinq thématiques du projet, que ce soit aux niveaux local, national et régional, et d'esquisser les pistes de solutions à mettre en œuvre de manière conjointe et consensuelle en 2018. L'adhésion confirmée des gouvernements du G5 Sahel au projet démontre la pertinence de l'action engagée. Enfin, avant la fin de la première phase, HD a initié, dans 15 des 25 régions d'intervention, la mise en place de cadres locaux intergénérationnels de dialogue et de médiation qui étaient demandés par les bénéficiaires en 2017.

### 3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLÉMENTARITÉ

#### 3.1. Expériences tirées

Outre que l'action La Voix des jeunes du Sahel – Dialogue entre jeunes et institutions au Sahel ait été initiée par le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) en 2017, cette action fait également suite à la facilitation par HD des rencontres intitulées « La voix des jeunes du Sahel » organisées par l'Union européenne à Bruxelles (en 2016) et à Bamako (en 2017). Si en 2016, 46 jeunes (en raison de 8 jeunes de chacun des pays du G5 Sahel et de 6 jeunes du Sahel issus de la diaspora) ont échangé durant deux jours sur les enjeux auxquels ils font face dans leurs pays du G5 Sahel, aujourd'hui un réseau de 1 250 jeunes (en raison de 250 pays, soit 50 jeunes dans chacune des 25 régions d'intervention) a mené un dialogue au niveau local, national et régional avec les autorités et institutions de leurs pays respectifs.

La méthodologie qui a consisté à structurer un dialogue avec les représentants de jeunesse à partir du niveau local a porté ses fruits. Cette étape a permis de faire reposer les échanges nationaux avec les autorités sur les préoccupations réelles de la jeunesse qui a dès lors pu structurer avec l'appui de HD des messages constructifs à l'attention de leurs autorités. Et en appuyant ces dernières dans la facilitation du dialogue interministériel au sujet de la coordination des politiques jeunesse, les rencontres nationales ont pu initier une dynamique constructive. On retiendra également que la mise en place de ces cadres de dialogue répondait à un besoin réel d'œuvrer à la restauration de la confiance, dans un climat social parfois sensible sur les enjeux qui concernent la jeunesse. Dès lors, sélectionner des représentants d'organisation de jeunesse en tenant compte des disparités sociologiques, linguistiques, éducatives, culturelles et socio-économiques des zones d'intervention était d'autant plus pertinent (y inclus les disparités de genre). Par ailleurs, le caractère régional du projet a facilité l'appropriation par les autorités des objectifs de l'action. Et le dialogue à l'échelon régional a permis de mettre l'accent, dans le processus de préparation de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel, sur les enjeux à caractère régional. Cela évitera dès lors que la stratégie régionale soit la somme des politiques nationales des cinq pays.

Les objectifs, la méthodologie et le choix des zones d'intervention résultent également de l'expertise de HD issue de différents projets mis en œuvre dans la région :

- Appui aux parties signataires dans la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, médiations inter- et intra- communautaires menées et facilitation d'un dialogue intra-religieux au nord du **Mali** (depuis 2012, avec le soutien du Danemark).
- Conduite d'études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du **Sahel** (2015, avec le soutien du PNUD).
- Médiations au sein des communautés pastorales et agricoles le long des routes de transhumance dans la **région frontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso** (depuis 2015, avec le soutien du Danemark).
- Appui aux autorités nationales du **Mali, Niger et Burkina Faso** dans l'ouverture de canaux de dialogue et d'éventuelles négociations avec, d'une part, les groupes armés non-djihadistes et non-signataires de l'Accord pour la paix au Mali et, d'autre part, les communautés porteuses de frustrations afin qu'ils expriment leurs griefs et leurs objectifs. Pour ce faire, HD identifie et soutien des acteurs communautaires légitimes pour faire la navette entre les parties (depuis 2015, avec le soutien du Canada).
- Médiation d'une négociation tripartite entre l'Etat du **Niger**, les populations affectées et les ex-membres de Boko Haram ainsi que les détenus libérés afin de

définir et de mettre en œuvre un processus de réinsertion consensuel à Diffa (depuis 2017, avec le soutien de l'IcSP de l'Union européenne).

### **3.2. Actions complémentaires**

Depuis une dizaine d'année, les organisations ou réseaux de jeunes ont commencé à se développer dans tous les pays du Sahel. Ces réseaux sont très actifs dans la communication, l'action collective (marches, pétitions...). Les jeunes sont souvent membres de plusieurs réseaux à la fois, ce qui facilite l'interaction entre les réseaux. Ces réseaux ont compris l'importance de leur assise nationale et ont donc créé –autant que faire se peut– des branches locales, qui sont de très bons relais d'information et d'action. Par ailleurs, comme les frontières nationales ne sont pas des limites infranchissables pour les jeunes, ils ont développé des réseaux sous-régionaux, voire africains ou internationaux. Le réseau Jeune Chambre Internationale (JCI), en est un exemple. Les membres de JCI Mali sont en contact avec leurs homologues au Niger et au Burkina, ce qui facilite les échanges. D'autres comme YALI ont une portée internationale, ce qui permet aussi aux jeunes d'échanger et voyager à travers le monde.

Plusieurs agences (GIZ, SNV, OIF, AFD) ou ONG (Oxfam, SIPRI, Alert International, Water Aid, Christian Aid, Save the Children, International Republican Institut), travaillent par ailleurs étroitement avec les organisations de la jeunesse dans les différents pays du Sahel et sur un large spectre de thématiques. Oxfam, par exemple, a soutenu la Jeune Chambre internationale du Niger sur un projet *My Right My Voice*, sur les droits de jeunes. D'autres comme SIPRI a développé un programme sur la perception de la sécurité à travers la mise en place de groupes de suivi pour la paix et la sécurité dans lequel les jeunes sont au cœur du dispositif. Search for Common ground est également engagé en faveur de la jeunesse, y compris au Sahel. Au Niger, SFCG a par exemple lancé de nombreuses initiatives en faveur de la jeunesse sur les élections et la prévention des conflits. En avril 2016, SFCG a organisé à Niamey un Forum sur le thème « Une jeunesse engagée pour un Sahel de Paix » rassemblant des jeunes de 3 pays (Niger, Tchad et Burkina) pour permettre à 140 jeunes de s'exprimer sur l'engagement de la jeunesse dans la consolidation de la paix et du développement.

Enfin, d'autres projets apportent également des éclairages pertinents. Ainsi, le projet "Inclusion des Jeunes" -cofinancé par l'UE et l'OECD- a permis d'identifier les facteurs déterminants du bien-être des jeunes et leurs aspirations. Des études spécifiques dans plusieurs pays ont également été menées dans plusieurs domaines pour faire partie d'une méthodologie globale pour les gouvernements nationaux dans la définition de leurs politiques en faveur de la jeunesse.

Le présent projet, qui a vocation à renforcer les espaces de dialogue inclusifs entre la jeunesse et les autorités, sera donc amené à traiter de différentes thématiques (formation, insertion économique, gouvernance, etc.) sur lesquelles travaillent d'autres acteurs et veillera à s'en rapprocher lorsque des synergies permettront de renforcer les cadres locaux et nationaux de dialogue.

### **3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention**

Pour éviter les doublons et la concurrence avec les projets des différentes organisations intervenant en appui à la jeunesse, une cartographie des acteurs dans les différentes régions a été établie pendant la première phase du projet. Un échange d'information a été établi

avec les organisations pertinentes telles qu'International Republican Institut (IRI) qui est la seule organisation qui travaille également avec les jeunes des pays membres du G5 Sahel. Quant à Search for Common Ground, cette organisation mène des actions dans des régions où intervient également l'action. Pour cette deuxième phase, il s'agira de concrétiser les synergies possibles d'action dans un triple objectif : renforcer les capacités des organisations de jeunesse ; rapprocher les projets de développement des zones d'intervention de l'action où des besoins spécifiques ont été identifiés ; inclure d'autres acteurs pertinents lors des rencontres nationales afin que des coopérations soient envisagées pour soutenir les décisions qui seront prises.

#### **4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE**

##### **4.1. Objectifs**

L'objectif général est d'intégrer les organisations de jeunesse dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement en leur faveur  
Pour atteindre cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis :

##### **OS.1. Renforcer l'inclusion des organisations de jeunesse aux processus de dialogue et de prise de décision politiques et socio-économiques au niveau local et national et capitaliser de manière continue et participative l'action mise en œuvre.**

- Il s'agit de rendre pérennes les mécanismes locaux de dialogue ouverts depuis 2017 entre organisations de jeunesse, et entre ces dernières et les autorités locales et nationales. Ce processus sera utilisé, d'une part pour réduire localement les sources de tensions et conflits impliquant la jeunesse grâce à une gestion intergénérationnelle de ces sources et, d'autre part pour alimenter les politiques nationales et régionales sur la jeunesse qui pourront dès lors davantage refléter la diversité des situations socio-économiques des jeunes à travers les régions de chaque pays d'intervention.

À la fin de l'action, un dialogue à double sens est pérennisé entre autorités locales et organisations de jeunesse dans 25 régions à travers les pays du G5 Sahel.

- Sur base des consultations locales menées, il s'agira de rendre pérennes les cadres nationaux de dialogue entre organisations de jeunesse et autorités. Les cadres nationaux de dialogue faciliteront la négociation de mesures consensuelles pour prévenir et gérer les tensions sociales d'ampleur nationale impliquant la jeunesse. À l'issue de cette action, il est attendu qu'une feuille de route par pays des chantiers prioritaires pour réduire les sources de tensions soit établie, que trois chantiers prioritaires soient ouverts avec l'appui de HD et que les autorités aient recours à l'expertise issue des espaces nationaux de dialogue pour actualiser les politiques nationales en faveur de la jeunesse et impliquer les organisations de jeunesse dans leur suivi et mise en œuvre.

##### **OS.2. Faciliter la continuité du dialogue entre les autorités nationales, les organisations de jeunesse, le G5 Sahel et l'Union européenne et ses Etats membres afin d'ajuster les politiques de coopération aux besoins exprimés par les organisations de jeunesse.**

- Il s'agira, à travers le cadre régional de dialogue, d'une part de renforcer la collaboration inter-pays et les dynamiques nationales de dialogue par l'échange d'expériences, et d'autre part de faciliter le financement de projets de développement en adéquation avec les

priorités politiques et les besoins exprimés par la jeunesse. Pour ce faire, l'espace régional de dialogue sera mis à la disposition du G5 Sahel afin que l'expertise de l'action nourrisse la finalisation de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel et son plan d'action. Par ailleurs, d'autres rencontres régionales faciliteront le dialogue entre les partenaires au développement et les autorités nationales, y compris pour faciliter le financement de projets prévus par la stratégie intégrée du G5 Sahel et les stratégies/politiques nationales. En plus, la plateforme électronique mise en place lors de la première phase viendra en complément à ce dialogue régional faciliter la conception de projets de développement entre diasporas, organisations de jeunesse basées en capitales et dans les régions rurales.

- Une dernière rencontre des représentants d'organisation de jeunesse de la région pourrait être organisée avec des représentants de l'UE et des états membres du G5 Sahel pour la restitution des activités menées. L'éventuelle organisation de cette rencontre sera décidée par le Comité de pilotage.

## **4.2. Résultats escomptés et principales activités**

*OS.1. Renforcer l'inclusion des organisations de jeunesse aux processus de dialogue et de prise de décision politiques et socio-économiques au niveau local et national et capitaliser de manière continue et participative l'action mise en œuvre*

**Résultat 1 : Les organisations de jeunesse sont intégrées dans les processus de décision au niveau local.**

**Ext. 1.1. Les organisations de jeunesse des 25 régions participent au processus de décision national grâce à des consultations locales.**

***A.1.1.1. Appui au dialogue consultatif local visant à préparer et restituer les travaux nationaux et régionaux.***

Pendant la première phase, un espace de dialogue entre les jeunes et les autorités a été instauré dans chaque région d'intervention du projet, soit 25 espaces locaux de dialogue constitués de 50 représentants d'organisations de jeunesse, dont 50% de femmes et 50% d'hommes. Des critères d'engagement effectif au sein des organisations de jeunesse, d'âge, de genre, socio-professionnel et d'appartenance conduiront la sélection des bénéficiaires à renouveler par rapport à la phase précédente de l'action. Les personnes en situation de handicap, dès lors qu'elles répondent aux critères, seront également retenues.

Au cours de la deuxième phase du projet, ces espaces locaux de dialogue seront maintenus afin d'alimenter l'activité A.2.2.3. Deux rencontres locales se tiendront dans chaque région.

***A.1.1.2. Appui au dialogue local renforçant l'intégration des jeunes dans les processus locaux de décision.***

La pérennisation des mécanismes locaux de dialogue sera facilitée par trois autres rencontres par région d'intervention entre organisations de jeunesse et autorités. Ces rencontres permettront :

- des échanges sur les processus locaux de décision au profit de l'inclusion des organisations de jeunesse dans ceux-ci.

- Des échanges sur les politiques de jeunesse à décliner localement au profit de l'intégration des organisations de jeunesse dans les processus de mise en œuvre.
- Des échanges thématiques qui ont été demandés dans certaines des régions ou qui seront rendus pertinents au regard des actualités nationales.
- Un dialogue intergénérationnel permettant de réduire les tensions entre jeunes et aînés sur la base de formations en médiation.

### ***A.1.1.3. Renforcement des capacités des bénéficiaires, membres d'organisations formelles et informelles de la jeunesse.***

Lors de la première phase du projet, tant les représentants des organisations de la jeunesse que les autorités ont sollicité un renforcement des capacités des bénéficiaires afin de faciliter la pérennité des espaces de dialogue. En effet, les échanges ont largement fait ressortir les limites des organisations de jeunesse principalement en matière de fonctionnement, d'identification de leurs objectifs de gestion de projets. Ceci entrave de facto leurs capacités d'insertion durable dans les processus de décision et d'engagement au sein de leurs localités respectives et en dehors de leur région.

Ainsi pour cette seconde phase un partenaire régional ou des partenaires nationaux à même d'accompagner HD lors d'une rencontre locale par région d'intervention seront identifiés. Ces partenaires définiront et délivreront une formation au bénéfice des cinquante représentants d'organisations de jeunesse par région.

Le contenu de la formation de renforcement des capacités sera établi avec le ou les partenaires sélectionnés qui ont davantage d'expérience en la matière. Néanmoins, l'organisation veillera à ce que cette formation soit avant tout centrée sur la gestion de projets (approche fondée sur les droits - participation, non-discrimination, transparence, redevabilité...- et le genre ) et de structures associatives (statuts, droits et devoirs, structuration des objectifs et des activités, financement, principe de redevabilité, fonctionnement consultatif, inclusif, intérêt de la mixité de ses membres (en genre notamment), gestion d'une politique salariale, etc.).

Le renforcement des capacités ne pouvant se limiter à un temps de formation, HD recherchera une logique complémentaire de "learning by doing".

## **R2. Les organisations de jeunesse sont intégrées dans les processus de décision au niveau national.**

**Extr. 2.1. Les cadres nationaux de dialogue sont pérennes et œuvrent à identifier et mettre en œuvre des solutions aux sources de tensions nationales impliquant la jeunesse.**

### ***A.2.1.1. Appui aux autorités nationales dans leurs efforts de coordination interministérielle***

Lors de la première phase du projet, l'ouverture du dialogue entre organisations de jeunesse et autorités a été rendue possible grâce à un travail préparatoire auprès des premiers pour qu'ils structurent leurs messages et un appui à la coordination interministérielle auprès des seconds pour faciliter les travaux alors en cours d'actualisation ou d'établissement des politiques nationales en faveur de la jeunesse.



A l'issue des travaux, un bilan consensuel des défis auxquels la jeunesse fait face pour son intégration dans les processus de décision politiques et socio-économiques a été établi. Il s'agira durant la seconde phase du projet d'amener les autorités et les organisations de la jeunesse à identifier conjointement des solutions opérationnelles à mettre en œuvre. Afin de faciliter les échanges, les organisations de jeunesse seront consultées à la base et autorités seront appuyées dans leurs préparatifs interministériels.

#### ***A.2.1.2. Appui à l'ouverture de chantiers thématiques nationaux visant à réduire les sources nationales de tensions sociales impliquant à la jeunesse***

Une fois les consultations locales et l'appui au travail interministériel initiés, six rencontres nationales se tiendront par pays sur deux ans, en capitale. Si en 2017 elles ont permis d'aboutir à une lecture consensuelle des défis auxquels la jeunesse fait face pour son intégration dans les processus de décision politiques et socio-économiques a été établie, elles seront consacrées désormais à l'identification de solutions concrètes pour mise en œuvre. Les travaux s'ouvriront selon une feuille de route arrêtée en interministériel et que les organisations de jeunesse pourront commenter suite aux consultations locales.

Ainsi, c'est en fonction des thématiques à traiter durant chaque rencontre (cursus scolaires, législation concernant les start-ups, âge requis pour se présenter à des élections, prévention du mariage précoce, etc.) que les ministères en charge de la préparation et de la facilitation des rencontres seront identifiés.

*OS.2. Faciliter le dialogue entre les autorités nationales, le G5 Sahel et l'Union européenne afin d'ajuster les politiques de coopération aux besoins exprimés par les organisations de jeunesse*

### **R3. Les politiques de coopération prennent en compte les besoins des organisations de jeunesse à travers un dialogue régional facilité entre les autorités nationales, le G5 Sahel et l'Union Européenne.**

**Extr 3.1. Le cadre de dialogue régional permet au G5 Sahel de finaliser sa stratégie intégrée de la jeunesse et son plan d'action.**

#### ***A 3.1.1. Mise à la disposition du G5 Sahel d'expertise en vue de la finalisation de la SIJ et son plan d'action***

Dans la perspective de l'élaboration de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel, le projet a appuyé lors de sa première phase le secrétariat permanent du G5 Sahel dans l'élaboration d'un cadre de référence pour ladite stratégie.

Pour cette nouvelle phase du projet, il s'agira d'affiner les orientations politiques soulevées dans le Cadre de référence (adopté le 25 novembre 2017) pour en faire une stratégie intégrée régionale de jeunesse, document synthétique à vocation politique dont l'opérationnalisation se fera à travers un plan d'action. Ainsi on entend par :

- Stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel un document politique indiquant les priorités politiques du G5 Sahel et de ses Etats membres pour répondre aux enjeux régionaux de la jeunesse. Ce document doit s'inscrire en complémentarité avec les stratégies nationales.
- Plan d'action un document qui présente des activités réalistes et réalisables, et dont le bénéficiaire final est la jeunesse, pour chacune des priorités politiques de la SIJ.

Ce plan d'action devra tenir compte des projets d'ores-et-déjà soutenus par les partenaires du G5 Sahel.

Ces deux documents auront vocation à être présentés par le G5 Sahel lors de la conférence sur son plan d'investissements prioritaires en décembre 2018.

Au-delà de ce travail, HD continuera à partager l'expertise du projet avec le G5 Sahel de manière informelle et continue ainsi qu'en associant les points focaux de chacun des Etats membres aux rencontres nationales.

**Extr. 3.2. Le dialogue régional est facilité entre les partenaires au développement et les autorités nationales afin de faciliter le financement de projets prévus par la Stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel et les stratégies/politiques nationales.**

***A 3.2.1 Rencontres entre le G5 Sahel, les autorités nationales et les partenaires de développement pour faire le suivi du soutien au plan d'action de la SIJ et aux stratégies/politiques nationales.***

Si la première rencontre prévue en appui au G5 Sahel associeront d'ores-et-déjà les partenaires au développement, ce dialogue sera poursuivi à l'issue de l'adoption de la stratégie intégrée du G5 Sahel et de son plan d'action. Ainsi, deux autres rencontres régionales permettront de :

- faire des points d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée du G5 Sahel en faveur de la jeunesse et le financement de son plan d'action ;
- rendre compte des mesures consensuelles adoptées dans chacun des pays d'intervention par les organisations de jeunesse et les autorités nationales afin de faciliter le financement de celles-ci (cf. A.2.2.2.). Les mesures s'inscriront en ligne avec les stratégies/politiques nationales en faveur de la jeunesse ;
- renforcer le partage d'expérience entre les représentants des différents pays ;
- faciliter le retrait du projet en s'assurant que l'échelon régional maintiendra la dynamique d'échange sur les avancées en matière d'intégration de la jeunesse dans les processus de décisions après le retrait de HD.

La dernière rencontre régionale mettra un accent particulier sur l'engagement collectif à poursuivre les efforts nationaux à l'issue du projet.

Association des diasporas à l'espace de dialogue régional – A 3.1.1. et A 3.1.2

Un à deux représentants des diasporas par pays d'intervention seront également associés à chacune des rencontres régionales afin de créer et/ou de renforcer les liens avec les représentants des 1'250 bénéficiaires du Sahel dans une perspective concrète de collaboration (transfert de compétences, facilitation de financement, etc.).

**Extr. 3.3. Le dialogue régional est renforcé par une plateforme électronique facilitant le développement de projets de développement entre diasporas, organisations de jeunesse basées en capitales et dans les régions rurales.**

Pendant la première phase du contrat, un forum de discussion électronique d'accès restreint aux jeunes inscrits, a été lancé sur Facebook, avec l'objectif de :

- Recueillir les perceptions et les témoignages des jeunes sahéliens au-delà du cercle des bénéficiaires du projet, y compris auprès des diasporas.
- Constituer un espace d'échange parmi les jeunes sur leurs préoccupations concernant leur présent et leur futur, servant aussi comme espace d'information sur

les politiques en faveur de la jeunesse et les recherches menées sur cette thématique.

Facebook a été choisi car il constitue un outil de communication déjà utilisé par les cibles dans des pays où l'accès à internet reste compliqué, est facilement accessible sur téléphone portable et permet de laisser des messages vocaux pour les utilisateurs qui auraient des difficultés à s'exprimer à l'écrit. Les modalités d'inscription, afin de connaître le profil des participants et de contrôler l'accès, reposaient sur une inscription obligatoire nécessitant le renseignement d'un minimum d'informations.

#### ***A.3.3.1. Modération des échanges sur la plateforme réorientés vers les enjeux de développement***

Afin de capitaliser sur cet outil, et de le faire évoluer aux objectifs de la seconde phase du projet, les échanges seront réorientés autour de l'enjeu du développement. Plus particulièrement, il s'agira de faire de la plateforme un espace de mise en relation entre les diasporas et les organisations de jeunesse sahéennes d'une part, et entre les organisations de jeunesse basées en capitales, et qui ont accès aux bailleurs, et les organisations locales/rurales de jeunesse. Ainsi, les uns pourront relayer leurs projets de développement nécessitant un appui financier ou humain, les autres mettre à disposition leur expertise pour faciliter le transfert de connaissance et d'autres encore pourront faciliter l'accès à des financements (par le partage d'information, l'aide rédactionnelle, etc.).

#### ***A.3.3.2. Transfert de la gestion de la plateforme électronique à une organisation de jeunesse africaine ou issue des diasporas.***

En parallèle de la redirection des échanges, HD recherchera une organisation de la jeunesse sahéenne ou issue de la diaspora pour reprendre la gestion de la plateforme

A l'issue du projet, la plateforme électronique aura vocation à perdurer de manière autonome en intégrant au besoin au moment du transfert de la plateforme une discussion sur la levée de fonds pour la faire perdurer.

### **Ext. 3.4. Les bénéficiaires du projet restituent les résultats du projet et les mesures de durabilité prises auprès de l'Union européenne et des représentants des pays du G5 Sahel.**

L'éventuelle organisation de cette rencontre sera décidée par le Comité de pilotage.

## **4.3. Groupes cibles, bénéficiaires finaux et zones d'intervention**

### ***4.3.1. Groupes cibles***

- 1'250 jeunes (250 jeunes par pays ou 50 par région d'intervention, représentant au total plus de 1 000 organisations formelles et informelles de la jeunesse au Sahel) : le projet soutiendra les efforts de jeunes engagés pour le développement de leur pays, tant en termes socio-économiques que politiques, dans leur dialogue avec les autorités nationales.
- Une cinquantaine de ministères et institutions (à l'instar des agences nationales de l'emploi), soit environ 10 par pays : la liste des ministères et des acteurs ciblés par l'action sera actualisée au lancement de l'action.

- Les cinq conseils nationaux de la jeunesse et leurs antennes régionales impliquées dans les zones d'intervention.
- 50 jeunes environ issus des Diasporas : le projet associera plus étroitement des jeunes issus des diasporas, suite à la rencontre organisée avec 50 d'entre eux à Bruxelles en 2017 durant la première phase du projet. Ceci permettra de promouvoir des projets conjoints en faveur du développement des zones d'intervention.
- G5 Sahel : HD veillera à entretenir un dialogue stratégique avec son secrétariat permanent pour partager les recommandations et propositions issues des activités de l'action. Les politiques régionales seront dès lors nourries des expériences nationales. HD sera par ailleurs à disposition pour du conseil stratégique ad hoc, y compris à travers l'organisation des rencontres régionales.
- Bailleurs internationaux : les acteurs internationaux du développement (Union européenne et Agences nationales notamment) qui seront associés aux dialogues en fonction des priorités des jeunes et des autorités.

#### 4.3.2. *Les bénéficiaires finaux seront :*

- La jeunesse de chacun des pays au sens large grâce à la représentativité du groupe de jeunes ciblé qui permettra des effets d'entraînement localement et une participation large à la plateforme d'échange en ligne. Par ailleurs, résulteront des dialogues des mesures en faveur de la jeunesse qui pourront être largement partagées sur le terrain grâce au groupe ciblé.
- Les organisations de la société civile qui seront associées aux activités et celles qui pourront tirer profit de l'ouverture des mécanismes de dialogue pour faciliter leurs actions et faire remonter leurs préoccupations.
- Les organisations régionales qui pourront tirer profit des résultats des dialogues nationaux pour enrichir leurs politiques sur la base d'un travail inclusif réalisé avec la jeunesse.
- Les communautés bénéficiant de programmes de développement et dont sont originaires les jeunes impliqués dans les dialogues ouverts par HD.

#### 4.3.3. *Zones d'intervention*

Les régions d'intervention demeureront inchangées. Le projet continuera à être mis en œuvre à travers les 25 régions suivantes :

- Mali : Kayes, Sikasso, Mopti, Ménaka et Bamako ;
- Niger : Zinder, Tillabéry, Agadez, Tahoua et Niamey ;
- Mauritanie : Hod Ech Chargui, Tarza, Guidimakha, Darkhlet Nouadhibou et Nouakchott ;
- Burkina Faso : Sahel, Haut Bassins, Est, Sud-Ouest et Ouagadougou ;
- Tchad : Moyen Chari, Kanem/ Lac, Ouaddaï, Borkou et Ndjamena.

A noter concernant le Mali que si la situation sécuritaire ne permet pas d'avoir accès à la région de Ménaka au Mali, ni de faire déplacer les participants dans une autre région, alors la région de Ménaka sera remplacée par celle de Gao.

## 4.4. **Méthodologie de mise en œuvre**

### *Dialogue inclusifs, approche multidisciplinaire*

HD porte une attention particulière au caractère inclusif des dialogues afin de veiller à n'exclure aucune partie ayant une influence sur la situation et pour assurer la meilleure représentativité possible (politique, socio-culturelle, de genre, religieuse, géographique, etc.).

Dans toutes ses opérations, HD s'efforce de faciliter le dialogue à trois échelons complémentaires : local pour s'assurer de sa pertinence, de l'implication des communautés dans les débats et du succès de la mise en œuvre future des accords ; national impliquant gouvernements ; international avec les Etats et les organisations multilatérales selon la pertinence.

Enfin, HD prône une approche multidisciplinaire. En appréhendant les tensions sous leurs angles politiques, sociaux, culturels, économiques et religieux, HD tente d'influencer les parties afin que les dialogues ouverts constituent un projet de société à même de créer les conditions d'une stabilité durable.

### ***Méthodologie générale d'intervention***

HD continuera à ne pas se substituer aux jeunes et aux gouvernements dans la détermination des causes et des solutions de leurs tensions, mais à proposer une méthodologie de dialogue basée sur la détermination des griefs et des objectifs. En capitalisant sur les analyses ressorties de la première phase du projet, les réseaux établis au sein des organisations de jeunesse et des autorités et la bonne dynamique d'interaction entre les deux, HD appuiera les parties à esquisser des solutions aux défis identifiés durant la première phase du projet. HD prêtera également attention à ouvrir les cadres de dialogue à de nouveaux acteurs nationaux en fonction des thématiques abordées (parlements, chambres de commerce, etc.). Si HD était au centre du projet en 2017 afin d'initier la dynamique, l'organisation veillera dès le lancement de la seconde phase à ne plus être l'intermédiaire entre les bénéficiaires mais à les soutenir méthodologiquement.

Pour éviter les doublons et la concurrence avec les projets des différentes organisations intervenant d'ores-et-déjà en appui à la jeunesse, HD a effectué une cartographie des acteurs dans les différentes régions. Un échange d'information a été établi avec les organisations pertinentes telles qu'International Republican Institut (IRI) qui travaille également avec les jeunes dans l'ensemble des pays membres du G5 Sahel. Quant à Search for Common Ground, cette organisation mène des actions dans certaines des régions d'intervention. Lors de la deuxième phase du projet, il s'agira de concrétiser les complémentarités possibles qui ont été définies sur des sujets d'intérêt commun. HD tirera également profit des synergies possibles avec les autres actions de l'organisation, notamment au Mali, au Niger et au Burkina Faso (par exemple en impliquant des leaders des réseaux religieux ou pastoraux de HD dans les cadres intergénérationnels de dialogue et médiation ou, inversement, en impliquant des leaders jeunes du projet dans les réseaux religieux et pastoraux facilités par ailleurs par HD).

HD recherchera un maximum de complémentarité avec d'autres projets afin d'appuyer sa stratégie de durabilité.

## **4.5. Risques et hypothèses**

### ***4.5.1. Risques***

Lors de la mise en œuvre du projet, HD tiendra compte des risques suivants :

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
Même si le projet vise à associer une large frange de la jeunesse dans des secteurs socio-économiques variés, l'actualisation de la liste des jeunes bénéficiaires au sein de chaque pays va créer des frustrations parmi ceux qui ne seront pas sélectionnés ou remplacés.	E	<ul style="list-style-type: none"> <li>- HD veillera à la légitimité ainsi qu'à la juste et équitable représentativité des jeunes sélectionnés (les critères de sélection seront rendus publics) et à leur capacité à restituer dans leurs régions d'origine le fruit des discussions ainsi que les informations Jeunesse issues des autorités.</li> <li>- La plateforme de discussion électronique restera un espace d'échange pour un plus grand nombre de jeunes que les seuls bénéficiaires direct.</li> <li>- La « notoriété » acquise par les cadres de dialogue lors de la précédente phase via les couvertures médiatiques sera renforcée en poursuivant dans ce sens.</li> </ul>
Les responsables des organisations nationales de jeunes (ex. CNJ) voient toujours d'un mauvais œil le projet et craignent qu'il empiète sur leurs prérogatives.	F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès la reprise du projet, HD continuera à être en lien avec l'organe national en charge des jeunes ainsi qu'avec les principales OSC de jeunes.</li> <li>- Les CNJ seront valorisés dans l'exit strategy de HD.</li> </ul>
Les autorités compétentes (Ministère de la Jeunesse, de l'Enseignement, etc.) voient d'un mauvais œil que les jeunes s'impliquent dans l'élaboration de politiques Jeunesse via des propositions qui pourraient ne pas aller dans leur sens ou remettraient en cause les politiques jusque-là défendues en matière de jeunesse. Ce risque notamment en cas de renouvellement des équipes dirigeantes et/ou du personnel au sein des autorités compétentes.	F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès le démarrage du projet, HD reprendra un dialogue régulier avec les autorités nationales afin de présenter sa démarche d'appui à la Jeunesse.</li> <li>- Lorsque la jeunesse souhaitera aborder des sujets sensibles avec les autorités, HD assurera un dialogue préalable avec celles-ci afin qu'il n'y ait pas d'effet de surprise.</li> <li>- HD travaillera avec les jeunes, en amont de leurs discussions avec les autorités, afin qu'ils soient en mesure de préparer leurs messages et de garantir un dialogue constructif.</li> </ul>
Les autorités considèrent que la mission de HD est une forme d'ingérence dans leur politique nationale.	F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'issue de la précédente phase, HD dispose désormais de la confiance des cinq Gouvernements.</li> <li>- Dans tous les cas, HD présentera sa méthodologie d'action, au service des parties, et offrira ses services aux autorités pour accompagner les ministères compétents dans le dialogue avec la Jeunesse.</li> </ul>
Les autorités ne s'impliquent pas sur la durée dans les mécanismes de dialogue établis avec la jeunesse malgré leur engagement initial dans cette voie.	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>- HD maintiendra des rencontres régionales, dans une perspective d'échange d'expérience, qui ont été le point de départ de la durabilité de l'engagement des jeunes (à l'issue de la rencontre de Bruxelles en 2016).</li> <li>- Le niveau de qualité du dialogue initié avec les organisations de jeunesse en 2017 et début 2018 sera maintenu et le travail mené sur les politiques nationales et programmes de développement avec les jeunes et les bailleurs maintiendront l'engagement des autorités.</li> <li>- La possible valorisation à l'international des dialogues menés avec la jeunesse encouragera les autorités à maintenir leur dialogue.</li> </ul>

Beaucoup d'interlocuteurs (différents ministères et organes nationaux, autorités locales, OSC jeunesse...) seront impliqués dans le projet. Il faudra parler d'une seule voix sur ses objectifs.	E	- Dès le démarrage du projet, les rôles de chaque entité et les interlocuteurs associés ainsi que les objectifs de la nouvelle phase du projet seront diffusés. - HD s'assurera d'une diffusion régulière et transparente de l'information de sorte que toutes les parties prenantes seront au même niveau d'information.
La situation sécuritaire se détériore dans des zones où HD avait planifié d'intervenir.	E	- HD adaptera son approche en fonction de la situation sécuritaire (délocalisation de rencontres, etc.).
L'engagement des acteurs nationaux et des organisations de jeunesse ne permet pas de garantir la durabilité du projet	M	Cf. l'exit strategy de HD et les mesures prises en faveur de la durabilité du projet présenté ci-dessous, avant les risques à prendre en considération.
Le G5 Sahel ne sollicite pas l'expertise du projet pour la stratégie intégrée de la jeunesse et le plan d'action.	F	HD entretient de bonnes relations avec le G5 Sahel. Une première collaboration a permis à HD d'appuyer le G5 Sahel dans l'élaboration du cadre de référence de la stratégie intégrée de la jeunesse. Par ailleurs l'Union européenne et le Danemark sont en discussion régulière avec le G5 Sahel sur la thématique jeunesse.
Les organisations de jeunesse perdent l'intérêt à participer à la plateforme ou la plateforme ne répond pas aux besoins de mise en relation des organisations de jeunesse.	M	HD va réorienter les discussions, redynamiser la plateforme suite à l'interruption des discussions et transférer sa gestion à une organisation de la jeunesse sahélienne ou issue de la diaspora pour reprendre la gestion de la plateforme. La plateforme servira à faciliter le développement de projets de développement entre diasporas, organisations de jeunesse basées en capitales et dans les régions rurales.
Les limites des organisations de jeunesse en matière de fonctionnement, d'identification de leurs objectifs de gestion de projets entravent leurs capacités à s'inscrire durablement dans les processus de décision.	E	HD travaillera avec des organisations compétentes pour que les 1'250 jeunes reçoivent une formation qui permette de renforcer leurs capacités de gestion d'associations.
Faible participation des femmes	M	Sauf contrainte, 50% des bénéficiaires seront des femmes dans chacune des régions d'intervention. Ceci facilitera leur reconnaissance et donc leur aisance à participer aux échanges. HD veillera à adopter la méthodologie de dialogue dans les zones rurales si le besoin est avéré pour faciliter la participation active des femmes. La Conseillère internationale de HD en matière d'inclusion et de société civile conseillera le Chef de projet sur l'approche genre.

#### 4.5.2. Hypothèses

Les hypothèses pour la réussite de l'action et de sa mise en œuvre sont :

- Au niveau local et national, les jeunes continuent à être très mobilisés. Les autorités nationales comme locales, sont conscientes de la nécessité d'apaiser les tensions

nées de l'absence de perspective ressentie par beaucoup de jeunes, s'engagent sur la durée dans un dialogue avec la jeunesse et soutiennent leurs initiatives.

- Au niveau national, les autorités nationales voient la plus-value de capitaliser sur les résultats de la première phase de l'action, qui a permis de dresser un état des lieux consensuel, pour identifier des solutions concrètes aux défis soulevés et accompagner d'autant mieux les révisions des politiques nationales en faveur de la jeunesse et/ou leur processus de mise en œuvre.
- Au niveau régional, les liens se maintiennent entre les jeunes des différents pays et des diasporas qui s'échangent des informations, y compris concernant le suivi de leurs propositions auprès des autorités nationales. Par ailleurs, le G5 Sahel décide également de capitaliser sur les résultats de la première phase de l'action et de s'appuyer sur les cadres de dialogue mis en place dans ce cadre afin de renforcer son processus d'adoption et de mise en œuvre de sa stratégie intégrée en faveur de la jeunesse.
- Les organes officiels de la jeunesse et les nouveaux réseaux de la jeunesse continuent à travailler ensemble à travers les cadres de dialogue de l'action.
- Les bailleurs de fonds impliqués dans l'aide au développement renforcent le dialogue avec les jeunes et les autorités parties prenantes à la présente action pour œuvrer ensemble à l'amélioration des politiques et programmes de développement.
- Les jeunes des Diasporas s'engagent à un dialogue avec les 1 250 bénéficiaires sahéliens de l'action afin d'identifier des possibilités de collaboration concrètes en faveur du développement des 25 régions d'intervention de l'action. Et la plateforme d'échange en ligne permet d'appuyer cela en élargissant les participants possibles à telles initiatives.

#### 4.6. Questions transversales

**Genre** : le projet vise une équité totale en termes de genre. Le genre sera l'un des critères de sélection des nouveaux jeunes qui seront intégrés à la présente action et d'attribution des fonctions de gestion et de représentation que les jeunes pourraient attribuer à certains d'entre eux. Une attention particulière sera également portée à l'équilibre hommes-femmes durant les diverses rencontres qui seront organisées, aussi bien avec les autorités qu'avec les communautés. La participation au forum veillera également au respect de cette parité. Le projet assurera une répartition équitable des possibilités, des ressources et des bénéfices entre les différents groupes de la population des cinq pays visés par l'intervention. L'utilisation de l'approche genre permettra, sur la base de l'expérience de HD avec les femmes et les jeunes dans les processus de médiation que l'organisation conduit dans les mêmes pays d'intervention, de faciliter une participation effective des femmes dans le dialogue entre jeunes et entre jeunes et autorités. Le projet assurera que les activités tiennent compte des besoins et priorités des jeunes hommes et femmes afin de contribuer à réduire les inégalités.

Le projet veillera à intégrer 50% de représentantes femmes, notamment issues des organisations de jeunes/femmes, dans les rencontres avec les autorités publiques et le secteur privé. Et le dialogue sur les opportunités économiques devra prendre en compte les spécificités pour les jeunes femmes en vue de leur renforcement économique des femmes et de leur contribution aux éventuelles discussions sur le climat des affaires et le climat d'investissement.



**Droits de l'Homme** : cette question restera au cœur des préoccupations puisque les droits des jeunes sont partie intégrante des droits de l'Homme. Les jeunes hommes et femmes seront considérés comme des acteurs majeurs de leur propre développement plutôt que comme de simples bénéficiaires du projet. Les jeunes seront les premiers acteurs des rencontres de dialogue avec leurs autorités nationales, y compris les personnes représentant des minorités. Le projet entend également créer une dynamique en termes de responsabilité avec les autorités.

Les jeunes sont impliqués dans ces enjeux, comme en témoigne par exemple leurs revendications permanentes pour l'accès à internet et à l'information. Par ailleurs, parmi les OSC qui seront associées à plusieurs activités, figureront des organisations des droits de l'Homme.

**Do No Harm** : le projet sera très vigilant pour que toutes les activités mises en place n'aient pas d'impacts négatifs et contraires aux objectifs recherchés et Droits Humains .. Le recrutement par HD d'un Chef de projet et d'assistants par pays ressortissants des pays d'intervention permettra de rester attentif.

## **5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

### **5.1. Modalité(s) de mise en œuvre**

#### *5.1.1. Gestion directe*

Un contrat de subvention en octroi direct à HD.

#### Justification de l'octroi direct à HD

La décision de la Commission C(2015)7293 relative à la mise en place d'un fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, postule que les pays éligibles sont considérés comme étant en situation de crise au titre de l'article 190 paragraphe 2 des règles d'application du règlement financier. A ce titre le présent projet relève de l'exception visée à l'article 190 paragraphe 1. a) des règles d'application. Le choix d'HD comme organisme de mise en œuvre est par ailleurs justifié sur base de ses compétences et de son expérience, notamment liée à la précédente phase de l'action et aux rencontres de la HRVP avec les Ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel (cf. supra).

### **5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle**

La durée de la mise en œuvre est de 24 mois.

Le démarrage opérationnel de l'action a commencé le 1 septembre 2018. Le contrat à signer contiendra une clause de rétroactivité des coûts à partir de cette date en vertu du point 6.3.8. du PRAG.

### **5.3. Modules et volets de la mise en œuvre**

HD mettra en œuvre chacune des composantes et en cas de collaboration avec d'autres entités, HD appliquera ses procédures internes en conformité avec les règles de l'Union européenne.

## 5.4. Budget indicatif

	UE	DK
Volet	Montant EUR	Montant EUR
Subvention d'octroi direct à HD	<b>5 000 000</b>	<b>700 000<sup>1</sup></b>
<i>Communication et visibilité</i>	<i>100 000</i>	
<i>Evaluation et audit par la Commission</i>	<i>150 000<sup>2</sup></i>	
Financement de l'action	<b>5 000 000</b>	700 000
Total de l'action	<b>5 700 000</b>	

<sup>1</sup>5 millions DKK

<sup>2</sup>Ce montant sera financé à travers la TCF

## 5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

### 5.5.1. Gestion du projet

La gestion du projet sera assurée par : 1 Chef de projet (basé au Burkina Faso) et 1 Adjoint au Chef de projet (basé à Bamako), 5 Conseillers nationaux Dialogue jeunesse (basés dans les 5 capitales sous régionales), et 1 administrateur/financier (basé à Bamako). La gestion du projet sera supervisée par l'équipe de management de la Direction Afrique francophone de HD répartie entre Bamako, Genève et Nairobi. La conseillère internationale de HD en matière d'inclusion et de société civile appuiera le Chef de projet dans la définition de la méthodologie de mise en œuvre des activités, y compris l'approche genre.

### 5.5.2. Comité de pilotage

Le suivi du projet sera assuré par un Comité de pilotage qui se réunira, de façon indicative une ou deux fois par an, soit à Bruxelles, soit dans un des pays bénéficiaires et sera présidé par la Commission européenne. Le pilotage associera le SEAE, le RSUE, le MAE Danemark, les Délégations de l'UE concernées, les représentants de chacun des 5 pays et le Secrétariat Permanent du G5. HD assistera aux réunions en tant qu'observateur.

## 5.6. Suivi des résultats

L'organisation doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports intermédiaires et finaux. Les données seront désagrégées par sexe, âge et par nationalité.

Les rapports intermédiaires envoyés par le partenaire de mise en œuvre devront montrer la dernière version mise à jour du cadre logique avec les valeurs actuelles de chaque indicateur. Le rapport final devra annexer le cadre logique avec la ligne de base et la valeur finale de chaque indicateur.

Le rapport final, narratif et financier, devra couvrir la période complète de la mise en œuvre.

La Commission pourra mener des visites rationnelles de suivi des résultats du projet, soit à travers son propre staff, soit à travers des consultants indépendants engagés directement par la Commission pour les révisions indépendantes de suivi de résultats (ou recrutés par l'agent contractuel responsable de la mise en œuvre de ces révisions).

## **5.7. Suivi, évaluation et audit**

### *5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne*

Si nécessaire, des audits ponctuels ou affectations de vérification des dépenses pourraient être contractées par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Les audits et les missions de vérification des dépenses seront effectués conformément à l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du Plan de vérification annuelle menée par la Commission européenne. Les missions d'évaluation et de vérification seront exécutées par des contrats de service, utilisant un des contrats-cadres dédiés de la Commission ou alternativement à travers des procédures de concurrence négociée ou des procédures uniques d'appel d'offres.

### *5.7.2. Procédure de Suivi et d'évaluation du projet*

Les équipes projet rendent compte à l'équipe de supervision basée à Genève (Coordinatrice aux opérations Sahel et Coordinateur Finances Afrique francophone) et Nairobi (Directeur Afrique francophone) de manière hebdomadaire par écrit et à l'oral, au quotidien de manière informelle et en continu des progrès réalisés. Un tel flux d'informations permet à HD de garantir la mise à jour régulière de ses analyses, l'adéquation des activités mises en œuvre vis-à-vis des objectifs initiaux, ainsi que la mise à jour en temps réel de la cartographie des principaux acteurs. Les équipes HD s'assurent que les activités mises en œuvre sont adaptées aux contextes en mutation et aux différentes constellations d'acteurs afin de garantir la rentabilité des activités. Enfin, chaque année, la Direction Afrique francophone organise une retraite stratégique pour ses membres, dont l'un des objectifs est notamment de réviser le profil de risque de chaque portefeuille d'activités et les résultats.

Par ailleurs, à l'issue de la première année de mise en œuvre du projet, une évaluation sera conduite afin de :

- Faire un bilan à mi-parcours des résultats obtenus et d'esquisser, au besoin, des adaptations méthodologiques afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs au bout de 24 mois ;
- Affiner la méthodologie d'exit strategy durant la dernière année du projet au profit de sa durabilité.

Et la supervision des projets ne relève pas uniquement du Directeur régional mais également, de manière complémentaire, de l'équipe de direction (*Senior Management Team* qui rassemble le Directeur Exécutif, son adjoint et les autres directeurs régionaux) qui se réunit tous les quinze jours. Et tous les projets menés par HD font l'objet d'une supervision approfondie lors des réunions bimensuelles de l'équipe de direction, sur la base de l'examen du compte-rendu mensuel des résultats obtenus par chaque projet. HD

utilise également, en cas de besoin, un processus d'évaluation collégiale aux étapes clé du cycle de vie d'un projet afin de permettre une réflexion critique sur les objectifs, les résultats, les risques et les opportunités de chaque projet. Ce processus peut impliquer la participation de pairs externes.

Enfin, à l'issue du projet, une évaluation finale sera conduite pour déterminer si le projet a répondu aux objectifs stratégiques, décrire les forces et les faiblesses du projet ainsi que les leçons apprises. Le consultant évaluera ainsi la probabilité de poursuite des espaces de dialogue après le retrait de HD.

## **5.8. Communication et visibilité**

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité, y compris de suivi et monitoring, qui seront établies au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan de communication et de visibilité spécifique.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, y compris de suivi et monitoring, les mesures seront mises en œuvre par la Commission européenne, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans le contrat.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne ainsi que sur la base de toute autre instruction de la part de la Commission européenne.

Sans préjudices des provisions des contrats de mise en œuvre, la Commission européenne se réserve le droit de publier les résultats, les indicateurs et leurs cibles du projet.

## ANNEXE 1. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (2018)	Cibles (2020)	Sources et moyens de vérification	Risques (mesures d'atténuation dans le narratif)
Objectif général: impact (incidence a longue terme)	<b>OG.</b> Intégrer les organisations de jeunesse dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement en leur faveur	Nb de politiques nationales en faveur de la jeunesse actualisées et/ou mises en œuvre par des lois ou textes de mise en application adoptés sur la base du dialogue avec les organisations de jeunesse	4 politiques nationales en faveur de la jeunesse en cours d'actualisation (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad).  0 loi ou texte de mise en application adopté.	4 politiques nationales actualisées (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad).  1 à 2 lois ou textes de mise en application adoptés par pays d'intervention.	Politiques nationales actualisées (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad).  Lois ou textes de mise en application adoptés.	Somme des risques mentionnés ci-après.
Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)	<b>OS.1.</b> Renforcer l'inclusion des organisations de jeunesse aux processus de dialogue et de prise de décision politiques et socio-économiques au niveau local et national et capitaliser de manière continue et participative l'action mise en œuvre	<b>R1. Niveau local</b> Nb de mécanismes locaux de dialogue pérennisés sous l'autorité du ministère de la Jeunesse et des autorités régionales	<b>R1.</b> 0 (25 espaces locaux de dialogue ont été ouverts à travers 25 régions des pays du G5 Sahel en 2017)	<b>R1.</b> 25 mécanismes locaux de dialogue pérennisés	<b>R1.</b> -Les rapports des rencontres - Un courrier d'engagement à maintenir la dynamique de dialogue selon une méthodologie inclusive est signé par le Ministre de la Jeunesse, les représentants des autorités régionales de chaque région d'intervention et le Président du CNJ	<b>R1.</b> Les autorités locales n'envisagent pas d'établir de dialogue avec les organisations de jeunes; Incertitudes quant à la mise en œuvre effective du plan d'action pour la gestion des conflits ; Risques sécuritaires ; Frustrations de certaines jeunes, suite à l'actualisation de la liste des bénéficiaires au sein de chaque pays pouvant déboucher sur des tensions.

		<b>R2. Niveau national</b> Nb de mécanismes nationaux de dialogue pérennisés sous l'autorité du ministère de la Jeunesse	<b>R2.</b> 0 (NB. 5 espaces nationaux de dialogue ouverts 1, non pérennes à ce stade).	<b>R2.</b> 5 espaces mécanismes de dialogue pérennisés	<b>R2.</b> -Les rapports des rencontres -Un courrier d'engagement à maintenir la dynamique de dialogue selon une méthodologie inclusive est signé par le Ministre de la Jeunesse et le Président du CNJ (qui s'engage à consulter les organisations de jeunesse du projet) et mentionne les chantiers prioritaires poursuivre et/ou initier à l'issue du projet.	<b>R2.</b> Risques sécuritaires ; Les autorités et les Conseils de la jeunesse considèrent la mission de HD comme une forme d'ingérence dans leurs politiques ; les ministères de la jeunesse et les conseils de la jeunesse pensent devoir mener le projet à la place de HD.
	<b>OS.2.</b> Faciliter le dialogue entre les autorités nationales, le G5 Sahel et l'Union européenne afin d'ajuster les politiques de coopération aux besoins exprimés par les organisations de jeunesse	<b>R3. Niveau régional</b> La stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel est adoptée avec le soutien du projet	<b>R3.</b> Non existante	<b>R3.</b> La stratégie est adoptée.	<b>R3.</b> -Les rapports des rencontres -Stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel	<b>R3.</b> Manque de volonté politique ; Les autorités ne s'impliquent pas sur la durée dans les mécanismes de dialogue établis avec la jeunesse malgré leur engagement initial dans cette voie.

	<p><b>R1. Niveau local</b>  <b>Ext. 1.1.</b> Les organisations de jeunesse des 25 régions participent au processus de décision national grâce à des consultations</p> <p><b>R2. Niveau national</b>  <b>Extr. 2.1.</b> Les cadres nationaux de dialogue sont pérennes et œuvrent à identifier et mettre en œuvre des solutions aux sources de tensions nationales impliquant la jeunesse.</p>	<p><b>1.1.1</b> Nb de rencontres locales permettant aux organisations de jeunesse de relayer de manière articulée et constructive leurs préoccupations et propositions aux autorités.</p> <p><b>1.1.2.</b> Nb de représentants d'organisations de la jeunesse dont les capacités sont renforcées afin de faciliter leurs engagements citoyens. (Désagrégé par sexe, âge, ethnicité, nationalité, etc.)</p> <p><b>1.1.3.</b> Nb de représentants d'organisations de la jeunesse et d'aînés dont les capacités en médiation sont renforcées. (Désagrégé par sexe, âge, , nationalité, etc.)</p> <p><b>2.1.</b> Nb de feuilles de route des chantiers prioritaires établies pour</p>	<p><b>1.1.1</b> 54 rencontres locales se sont déroulées en 2017, soit environ 2 rencontres par région d'intervention.</p> <p><b>1.1.2</b> Zéro (par l'intermédiaire du projet)</p> <p><b>1.1.3.</b> 225 représentants d'organisations de la jeunesse et 225 aînés</p> <p><b>2.1.</b> Aucune feuille de route</p>	<p><b>1.1.1</b> 50 rencontres additionnelles, soit 2 rencontres par région.</p> <p><b>1.1.2.</b> 50 représentants d'organisation de jeunes</p> <p><b>1.1.3.</b> 375 représentants d'organisations de la jeunesse et 375 aînés</p> <p><b>2.1.</b> 5 feuilles de route (1 par pays)</p>	<p><b>1.1.1</b> Les rapports des rencontres.</p> <p><b>1.1.2.</b> Les rapports de formation des partenaires de HD ayant formé les 1'250 bénéficiaires.</p> <p><b>1.1.3.</b> Les rapports de formation des partenaires de HD ayant formé les 375 bénéficiaires et les 375 aînés.</p> <p><b>2.2.</b>  - Une feuille de route par pays, validée au niveau interministériel.  - Les rapports des rencontres.</p>	<p><b>1.1.1.</b> Manque de volonté des autorités de faire partie des cadre de dialogue ; non prise en compte des messages relayés lors des rencontres nationales ; risques sécuritaires.</p> <p><b>1.1.2.</b> Les bénéficiaires ne répliquent pas la formation reçue auprès de leur organisation, ce qui limite l'impact de la formation ; les bénéficiaires n'ont pas d'occasion d'appliquer concrètement leur formation, ce qui limite l'impact dans la durée de la formation.</p> <p><b>1.1.3.</b> Les bénéficiaires ne répliquent pas la formation reçue auprès de leur organisation, ce qui limite l'impact de la formation ; les bénéficiaires n'osent pas se positionner en médiateurs.</p> <p><b>2.2.</b> Les responsables des organisations nationales de jeunes voient d'un mauvais œil le projet et craignent qu'il empiète sur leurs prérogatives ; L'engagement des acteurs nationaux et des organisations de jeunesse ne permet pas de garantir la durabilité du projet</p>
--	---	---	--	---	--	---

		réduire les sources de tensions				
--	--	---------------------------------	--	--	--	--



	<p><b>R3. Niveau regional</b></p> <p><b>Extr 3.1.</b> Le cadre de dialogue régional contribue à la finalisation de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel et son plan d'action.</p> <p><b>Extr. 3.2.</b> Le dialogue régional est facilité entre les partenaires au développement et les autorités nationales afin de faciliter le financement de projets prévus par la stratégie intégrée du G5 Sahel et les stratégies/politiques nationales.</p> <p><b>Extr. 3.3.</b> Le dialogue régional est renforcé par une plateforme électronique facilitant le développement de projets de développement entre diasporas, organisations de jeunesse basées en capitales et dans les régions rurales.</p>	<p><b>3.1.</b> Adoption de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel, avec un plan d'action.</p> <p><b>3.2.</b> Nb de rencontres régionales suffisamment structurées</p> <p><b>3.3.</b> La plateforme électronique est pérennisée grâce à la gestion prise par une organisation de jeunesse sahélienne ou des diasporas</p>	<p><b>3.1.</b> Cadre de référence pour la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel</p> <p><b>3.2.</b> – (espaces de dialogue ouverts, mais de manière non suffisamment structurée et systématique)</p> <p><b>3.3.</b> NON (NB. Existence d'une plateforme électronique, non autonome, animée par HD)</p>	<p><b>3.1</b> OUI</p> <p><b>3.2.</b> 4 rencontres régionales structurées</p> <p><b>3.3.</b> OUI</p>	<p><b>3.1</b> Documents de la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 Sahel et du plan d'action.</p> <p><b>3.2.</b> Les rapports des rencontres.</p> <p><b>3.3.</b> L'engagement de l'organisation soutenue durant le projet pour rendre pérenne la plateforme à la maintenir active à l'issue du projet.</p>	<p><b>3.1</b> Le G5 Sahel ne sollicite pas recours à l'expertise du projet pour la stratégie et le plan d'action.</p> <p><b>3.2.</b> Le dialogue ne parvient pas à déboucher sur des financements de projet et les parties se désengagent des échanges.</p> <p><b>3.3.</b> Les organisations de jeunesse perdent l'intérêt de participer à la plateforme ; la plateforme ne répond pas au besoin de mise en relation des organisations de jeunesse.</p>
--	--	--	---	---	---	---